

Le vendredi , c'est permis !
Réflexions sur le management

Complimenter ses collaborateurs

« Mes collaborateurs travaillent souvent, progressent parfois, réussissent régulièrement... Et en plus je devrais les complimenter ? Mais ils sont payés pour ça ! »

C'est vrai !

L'un des devoirs d'un employeur envers un collaborateur, c'est de s'acquitter d'un salaire en échange d'un temps de présence, de connaissances, de savoir-faire techniques et de son énergie investit sur son métier. Pour autant, on ne compense pas durablement une dépense d'énergie pas des euros. Ce qui fonctionne un mois pour un étudiant lors d'un job d'été montre très vite ses limites avec un collaborateur qui s'inscrit dans la durée. La nourriture indispensable d'un être humain, c'est le regard bienveillant, l'écoute positive, la présence attentive des personnes importantes à ses yeux. Sommes-nous des managers importants aux yeux et dans l'esprit de nos collaborateurs ? Certainement !

Et si nous oublions de l'être en 2015, une perte de résultat, un Turn Over qui s'emballe, des clients servis plus lentement, une ambiance qui se dégrade...ne seront-elles pas les conséquences négatives ?

Alors n'oublions pas de complimenter sans démagogie chacun de nos collaborateurs ... même et surtout lorsque les résultats tardent à venir ... pour leur donner envie de ne pas abandonner.

Et vous, qu'en pensez-vous ?
Bonnes réflexions.

Le vendredi c'est permis est un billet bimensuel de réflexion et d'humeur sur le management des hommes. Retrouvez l'ensemble des publications sur notre site internet : <http://www.form-action.com/blog/>

Pour vous désabonner, répondez "stop" à ce mail.